



**ÉNERGIES  
VIENNE**  
SORÉGIÉS - SRD - SERGIÉS



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ | 2012

# ÉDITO



**Arnaud LEPERCQ,**  
Président

**2012** a été une année particulièrement marquante puisqu'elle a vu, à l'appui de notre changement d'image,

la naissance du Groupe ÉNERGIES VIENNE dont le modèle est aujourd'hui reconnu sur notre département mais aussi au niveau national. Ce changement, parfaitement réussi grâce à l'implication et à l'adhésion de tous est la concrétisation de l'esprit de groupe qui anime nos entreprises depuis déjà plusieurs années.

Les 3 entreprises qui composent aujourd'hui le cœur du groupe, SORÉGIÉS, SRD et SERGIÉS constituent bel et bien un tout avec le Syndicat ÉNERGIES VIENNE, tout en ayant chacune un rôle bien défini et complémentaire de celui des autres.

2012 a également été marquée par le départ de Jean-Pierre VIOU, homme du changement, de l'anticipation et de la construction. Cet homme laissera une empreinte forte au sein de nos entreprises.

Les deux ans à venir seront porteurs d'enjeux juridiques et stratégiques importants pour l'avenir de notre Syndicat. Il nous faudra également mener une réflexion plus globale sur l'organisation du Groupe et accompagner nos nouvelles communes adhérentes à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2014. Je m'appuierai sur les compétences d'Élodie RIBARDIÈRE LE MAY, Directrice de notre Syndicat depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2013. Elle remplace Pascal GRIMAUD, appelé à de nouvelles fonctions au sein du Groupe et dont je salue l'action fédératrice.

L'année 2013 est par ailleurs l'année du débat sur la transition énergétique. D'ores et déjà, notre Syndicat a pris des décisions fortes afin d'impulser la diversité de notre production décentralisée. Ceci, tout en veillant à préserver la sécurisation de nos réseaux et à développer, par l'intermédiaire des nouvelles technologies, leur gestion optimisée.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé dans la mise en place d'actions ciblées visant aux économies d'énergie sur les bâtiments communaux ainsi que sur les parcs Éclairage Public des communes en poursuivant sa campagne de remplacement des lampes à vapeur de mercure.

Enfin, 2013 est la dernière année du mandat en cours des délégués du Syndicat, élus par leur commune en 2008. Ils nous ont permis de nous adapter au contexte économique et réglementaire tout en préservant les valeurs essentielles de notre Syndicat ÉNERGIES VIENNE, parmi lesquelles figurent la proximité, l'innovation et la performance au service des communes et des habitants ainsi que la citoyenneté.

Je les remercie sincèrement de leur implication et de leur confiance.

C'est autour de ce modèle, dont nous célébrerons les 90 ans cette année, que continueront à s'organiser demain nos territoires, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à nos communes, nos entreprises et à leurs personnels.

# NOTRE IDENTITÉ

## LE SYNDICAT ET SES ENTREPRISES, UNE ORGANISATION AU SERVICE DU TERRITOIRE



**ÉNERGIES VIENNE**  
SORÉGIES - SRD - SERGIES

Depuis plus de 10 ans, le Syndicat ÉNERGIES VIENNE dispose de trois entreprises aux missions complémentaires et présentes aujourd'hui sur toute la chaîne de valeur énergétique. Son modèle atypique de concédant/actionnaire lui permet de faire bénéficier ses communes adhérentes d'une gestion locale efficace tout en leur donnant les moyens nécessaires pour assurer un service public de qualité.

ÉNERGIES VIENNE, c'est :

- l'optimisation du développement et des investissements du service public pour le compte des communes et de leurs habitants,
- la garantie pour les collectivités locales d'être actrices dans tous les choix stratégiques liés à l'énergie,
- le regroupement de tous les métiers de l'énergie au travers de ses entreprises.

### L'ORGANISATION

#### Le comité stratégique :

Il définit les orientations stratégiques des entreprises du Syndicat et s'assure de leur bonne cohérence.

#### Le comité exécutif :

Il met en application les décisions du comité stratégique et en assure la coordination opérationnelle.



#### SRD

Président du Conseil de surveillance : Arnaud LEPERCQ  
Président du Directoire : Alain KINDER  
Directeur Général : Vincent GIRAUD



#### SORÉGIES

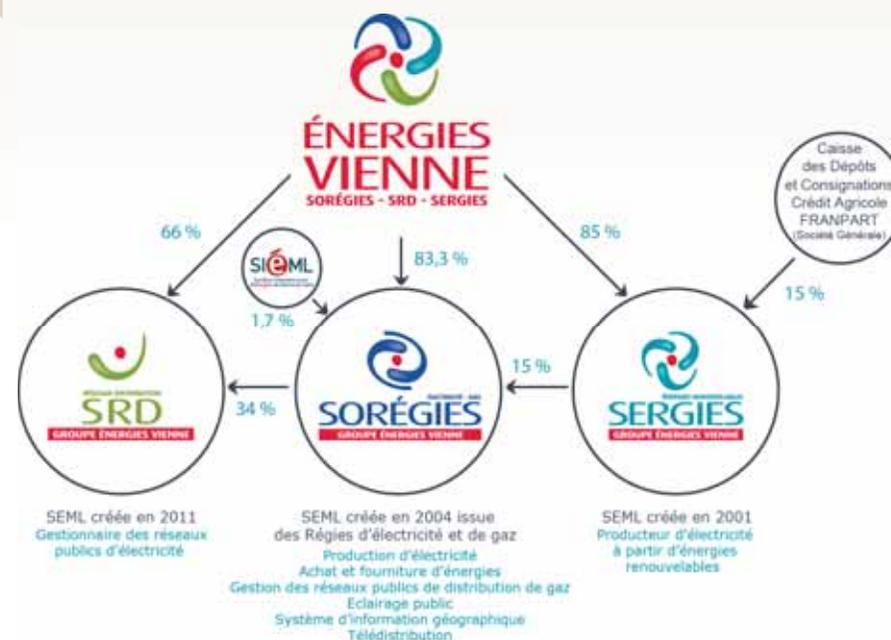
Président du Conseil de surveillance : Arnaud LEPERCQ  
Président du Directoire : Philippe CHARTIER  
Directeur Général : Marc LOISEL



#### SERGIES

Président du Conseil de surveillance : Jean-Marie GATEAU  
Président du Directoire : Emmanuel JULIEN

### > LE SYNDICAT ÉNERGIES VIENNE ET SES ENTREPRISES



# MISSIONS

## EXTRAITS DES STATUTS ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL DU 19 JANVIER 2007

### Article 3 : Domaines de compétences du syndicat

#### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

production et distribution d'électricité

- il met en œuvre les liaisons électriques nécessaires entre les sites de livraison, de production et de distribution,
- il établit le cahier des charges relatif à l'exploitation de la distribution d'électricité.

#### COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Eclairage public (travaux neufs, renouvellement, gestion et entretien des installations),
- Gaz : organisation du service public de distribution de gaz,
- Réseaux et services locaux de communications électriques,
- Gestion et exploitation de bases de données informatiques d'intérêt public pour la mise en œuvre d'un système d'informations géographiques assisté par ordinateur,
- Souscription des contrats d'achats d'énergie et de coordination de groupements de commandes.

## LES INSTANCES

Organe du Syndicat	Composition	Rôle
<b>Comité</b> (assemblée délibérante)	538 délégués	Il décide de la stratégie du Syndicat et de ses entreprises.
<b>Bureau</b> (organe restreint du Comité)	1 président, 1 premier vice-président, 5 vice-présidents, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjoint et 30 délégués cantonaux	Il règle les affaires selon les délégations accordées par le Comité.
<b>Commission d'appel d'offres</b>	5 délégués + le Président et la Directrice du Syndicat	Elle examine, classe les offres et choisit l'attributaire du marché.
<b>Commission de hiérarchisation des dossiers d'enfouissement</b>	2 délégués + des représentants des services du Syndicat et de SRD	Elle interclasse les demandes d'inscription du projet d'enfouissement des réseaux de la commune en vue de l'obtention d'une subvention.
<b>Commission consultative des services publics locaux</b>	5 délégués + le Président et la Directrice du Syndicat + 6 membres issus d'associations de consommateurs	Elle fait participer les habitants et les usagers à la vie des services publics. Elle est un lieu de dialogue et d'échange d'informations avec les représentants des utilisateurs de ces services.



# CONCESSION DU SYNDICAT



## CONTRÔLE DE CONCESSION

L'objectif du contrôle de concession assuré par le Syndicat ÉNERGIES VIENNE est de s'assurer de la bonne exécution par ses concessionnaires SORÉGIÉS et SRD de leurs missions auprès de la population desservie.

Ce contrôle s'opère :

- au fil de l'eau grâce à la participation des élus aux Conseils de Surveillance et à la présence du Président et de la Directrice du Syndicat aux Directoires des entreprises ;
- au quotidien par l'analyse des réclamations des élus et des usagers ;
- annuellement à partir des rapports fournis par les concessionnaires.

Compte tenu de la technicité des sujets et des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes formulées en 2012, le Syndicat s'adjoindra en 2013 les compétences d'un cabinet expert en contrôle des concessions, gage supplémentaire de neutralité.

## ENQUÊTE DE SATISFACTION : des clients satisfaits

**Les clients résidentiels** : l'enquête de satisfaction menée en 2012 auprès de 1 800 clients résidentiels confirme que **97,5 % des clients ont une bonne image de leur fournisseur d'électricité SORÉGIÉS**. La qualité des conseils sur les contrats et les solutions apportées pour la réalisation d'économies d'énergie sont de plus en plus appréciées et correspondent aux attentes prioritaires des clients. Par ailleurs, si les pannes et les perturbations ont pu toucher une part plus importante de nos clients en 2012, leur fréquence reste stable.

Des efforts doivent être poursuivis sur la relation client, pour que ces résultats se maintiennent.

**Les communes** : l'enquête de satisfaction a été menée auprès des 269 communes adhérentes au Syndicat ; 131 ont répondu. L'enquête a permis de mettre en exergue plusieurs points forts et faiblesses. SORÉGIÉS est un acteur de proximité et de confiance reconnu avec **90 % de taux de satisfaction pour quasiment toutes les prestations réalisées**. Les communes apprécient fortement les contacts humains notamment avec les Techniciens Éclairage Public et les Conseillers, interlocuteurs privilégiés des communes. Ils plébiscitent les solutions proposées pour la rénovation de leur parc Éclairage Public ainsi que pour le suivi des contrats Énergies.

Toutefois un effort reste à faire sur le nouveau service cartographie de SORÉGIÉS et on constate une forte attente en matière d'applications supplémentaires (PLU, état des voiries...).



## TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS :

une forte amélioration et des résultats positifs

Le nombre de réclamations augmente très légèrement en 2012. On note notamment une augmentation des réclamations liées aux factures (trois fois plus par rapport à la moyenne des 3 dernières années), aux travaux et délais de réalisation, ainsi qu'à la qualité de distribution, notamment les micro-coupures.

On constate qu'une vigilance accrue doit être apportée au suivi des travaux des prestataires.

On remarque cependant une nette diminution des réclamations liées aux données contractuelles et aux procédures de recouvrement ainsi que celles relatives aux offres ou devis.

Le Médiateur National de l'Énergie a été saisi de 7 demandes en 2012, dont 2 qu'il a jugées irrecevables. Pour les 5 autres, les recommandations du Médiateur ont été appliquées par SORÉGIES.

Par ailleurs, il est à noter que celui-ci demande que la majorité des réclamations soient traitées sous 30 jours. **A SORÉGIES et SRD, les deux concessionnaires du Syndicat, 97 % des réclamations sont traitées sous 12 jours.**



## PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE :

un accompagnement efficace

**Cette année encore, on constate une hausse des personnes en situation de difficulté financière (+ 3,25 %) mais une baisse des montants à recouvrer (-3,66 %).**

Sur les 586 000 factures envoyées en 2012, il en est résulté 4 418 intentions de coupures, pour finalement 1 507 clients effectivement coupés. **Ce dernier point indique que les actions de conseils de SORÉGIES participent efficacement en faveur de la résolution des difficultés des clients.**

En effet, SORÉGIES s'attache à animer le réseau élus/acteurs sociaux afin d'accompagner au mieux les personnes en situation précaire. Parallèlement, elle s'attache à accompagner les clients résidentiels pour une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie. De plus, SORÉGIES a maintenu en 2012 sa contribution au Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 150 000 € dans le cadre du dispositif « Solidarité-Énergie ». Par ailleurs, plus de 900 clients bénéficient des aides apportées grâce à l'application du Tarif de Première Nécessité en électricité et du Tarif Spécial de Solidarité en gaz.



## DES INVESTISSEMENTS ACCRUS

sur les réseaux pour une meilleure qualité de service

En 2012, SRD a réalisé en volume 13 % de travaux supplémentaires par rapport à 2011, pour un total de 24,1 M€, portant le pourcentage du réseau enfoui à 24,3 %.

Au-delà des programmes d'enfouissement, les travaux portent essentiellement sur les raccordements consommateur/producteur liés aux installations de production d'énergie renouvelable et aux premiers chantiers générés par la ligne LGV.

La durée moyenne des coupures pour incidents (hors Événements de Grande Ampleur, hors événements du réseau en amont et hors travaux) s'établit à 30 minutes. Ce chiffre, en hausse par rapport à 2011, se situe toujours à la moitié de la moyenne nationale (58 minutes), malgré le caractère fortement rural de notre réseau, long et majoritairement aérien, donc plus fortement exposé aux intempéries.

Il confirme la pertinence de notre modèle d'organisation et de gestion où les choix d'investissement sur les réseaux sont pilotés localement et où les équipes d'intervention sont situées au plus proche du terrain.

Parallèlement, notre Syndicat reste particulièrement attentif aux actions qui accompagnent la révision du Fonds de Péréquation de l'Électricité.



## RACCORDEMENT DES PRODUCTEURS :

une forte croissance issue des productions Énergies Renouvelables

**2012 a connu un fort développement des installations des productions liées aux énergies renouvelables avec plus de 500 producteurs raccordés sur le réseau électrique.**

La mise en service en septembre 2012 du parc éolien de Lusignan, l'ouverture du barrage de Villars et la mise en production de nouvelles installations photovoltaïques ont augmenté la puissance installée de plus d'un tiers.

Aujourd'hui, près 130 GWh sont produits grâce aux énergies renouvelables, soit plus de 10 % de l'électricité consommée sur le territoire du Syndicat.

SRD a également activement participé à la consultation et s'est exprimé sur deux documents prospectifs importants, issus de la loi grenelle II, que sont le Schéma Régional Éolien (SRE) d'une part et le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) d'autre part. En 2013, SRD participera activement à l'élaboration du Schéma Régional de Raccordement aux Réseaux des Énergies Renouvelables (S3RER) qui vise à définir les investissements à réaliser sur les réseaux électriques de transport et distribution pour permettre l'accueil des énergies renouvelables d'ici 2020.



## SRDirect :

une innovation au service des communes



**184 communes sur 269 ont souscrit à ce service gratuit qui permet aux élus d'être alertés via un SMS d'un incident notable survenu sur le réseau de leur commune, à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. Ils trouveront également dans le message le motif et le lieu de l'incident, le nombre de foyers coupés et la durée prévisionnelle de coupure. Ce service gratuit leur permet d'être rapidement informés et de répondre aux questions de leurs administrés.**

109 messages ont été adressés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012 pour ce qui concerne les incidents réseau, les intempéries ou encore les accidents.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC :

l'assistance aux communes dans la mise aux normes de leur parc Éclairage Public

**SORÉGIES est chargée des prestations relatives à l'Éclairage Public pour les 266 communes qui ont choisi de transférer leur compétence Éclairage Public au Syndicat.**

En 2012, elle a réalisé 635 chantiers de création d'installations Éclairage Public (hors remplacement des lampes à vapeur de mercure), d'extension et de renouvellement et assuré le dépannage sur l'ensemble du parc qui représente un total de près de 51 600 lampes.

A la suite des résultats de l'audit initié par le Syndicat en 2010 sur les installations Éclairage Public des communes, 7 290 lampes à vapeur de mercure ont été remplacées fin 2012, soit 55 % de leur nombre total.

Parallèlement, une planification sur les quatre prochaines années liée au traitement des Urgences 1 a été adressée à l'ensemble des communes. Sur plus de 900 devis concernant les non conformités envoyés aux communes, plus de 800 ont été signés en 2012.



## LA LIGNE LGV :

une implication dans l'aménagement du territoire

25 communes du Département de la Vienne sont impactées, pour 82 km de ligne, par le tracé de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique visant à relier Tours à Bordeaux.

Depuis Septembre 2012, SRD avec l'appui de son opérateur SORÉGIÉS s'est engagé dans les travaux de déplacement de lignes électriques (une centaine de points identifiés) ainsi que du poste source de la Rivardière, situé à Migné-Auxances qui se trouve, lui aussi, sur le tracé de la future LGV.

SRD veille, comme pour les autres interventions programmées sur les réseaux, à limiter l'impact que ces travaux pourraient avoir pour les habitants de la Vienne, notamment en matière de coupures d'électricité. Ces coupures, d'une durée limitée, font l'objet systématiquement d'une information préalable par courrier aux habitants concernés.



## LES SMART GRIDS

(réseaux intelligents) : appréhender aujourd'hui les solutions de demain

Le réseau de distribution d'électricité doit aujourd'hui répondre aux contraintes d'acheminement de l'énergie vers le client tout en assurant le transit de l'énergie produite localement dans des zones ne correspondant pas toujours à des zones de consommation.

L'enjeu est d'explorer les solutions techniques pour une stratégie pertinente d'intégration et de gestion des productions décentralisées sur les réseaux de distribution d'électricité.

La maîtrise des outils de mesure et de communication en temps réel se révélera très vite indispensable tant pour le gestionnaire de réseau que pour le producteur d'énergie intermittente.

Aujourd'hui SRD est partie prenante dans ce défi, au travers de l'expérimentation IPERD (Insertion de Productions et Equilibre des Réseaux de Distribution), l'un des 10 projets SMART GRIDS nationaux retenus par l'ADEME au titre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Smart Grids et réalisé en partenariat avec SÉCHÉ Environnement et CEA INES.



## LE GAZ :

une commune du Département entièrement desservie par le gaz naturel

La commune de LATILLE est désormais entièrement desservie par le gaz naturel permettant aux habitants de bénéficier d'une énergie plus économique.

Avec 4 980 mètres de réseau construits, ce sont plus de 100 nouveaux logements qui ont pu être raccordés. Ce sont aussi une trentaine de logements sociaux qui bénéficient de cette énergie ainsi que presque tous les bâtiments communaux.

# FAITS MARQUANTS

## > LE SYNDICAT

### Dématérialisation de la transmission des actes au Contrôle de Légalité

Le Comité a approuvé la transmission par voie électronique des actes des collectivités qui sont soumis à l'obligation du contrôle de légalité. L'intérêt pour le Syndicat de s'engager dans la mise en place progressive d'un dispositif de télétransmission est de permettre de réduire les délais de procédure ainsi que les coûts d'affranchissement et d'impression.

### Réunions de proximité

Sept réunions de proximité organisées par le Syndicat ÉNERGIES VIENNE ont eu lieu en automne sur l'ensemble du Département. Plus de 300 élus ont participé à ces moments forts d'échanges. Ces réunions ont permis d'explicitier aux élus le contexte dans lequel évoluent le Syndicat ÉNERGIES VIENNE et ses entreprises SORÉGIES, SRD et SERGIES. Les élus ont ainsi été particulièrement sensibilisés sur les conditions

d'accès à la production, la répartition du bouquet énergétique de SORÉGIES et la part de SERGIES dans ce bouquet. Ont également été évoqués les enjeux techniques et financiers qui pèsent sur la concession de distribution d'électricité confiée à SRD par le Syndicat ainsi que les prestations d'éclairage public réalisées par SORÉGIES pour les communes.

### Mise en ligne de l'Espace Élus du site internet

Le nouveau site du Syndicat mis en ligne fin 2011 a été complété par un accès unique et sécurisé réservé aux élus des collectivités adhérentes, fédérant les données propres à chaque commune. A terme, l'Espace Élus a pour vocation à évoluer afin de donner à chaque commune un maximum d'informations sur le groupe ÉNERGIES VIENNE ainsi que sur la gestion des énergies.

### Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine, Poitou-Charentes sur la gestion du Syndicat

Dans le cadre de l'enquête sur l'organisation et la gestion du service public de l'électricité initiée en 2010 par la Cour des comptes, la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine Poitou-Charentes a procédé en 2011 et 2012 à la vérification des comptes du Syndicat. Le contrôle a porté sur les exercices 2004 à 2010.

La CRC a formulé des recommandations de forme qui ont été ou sont en cours de régularisation, mais qui ne remettent nullement en cause la bonne gestion du Syndicat.

En conclusion, la CRC a donné quitus sur la gestion du Syndicat et a validé les évolutions de structures menées depuis 10 ans, preuve supplémentaire que le modèle d'organisation du Syndicat est une réponse adaptée au renforcement du pouvoir concédant et à la volonté de gestion directe que réclame la FNCCR dans son livre blanc « Quel mode de gestion pour les services publics locaux de l'électricité » paru en 2011.

### Avis sur l'arrêté interpréfectoral portant sur le projet de modification du périmètre du Syndicat

L'arrêté inter-préfectoral de juillet 2012 porte sur la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Région de la Gartempe (SIERG) et par voie de conséquence, l'adhésion au Syndicat des énergies de la Vienne des 5 communes composant le SIERG à savoir Angles sur l'Anglin, La Bussière, Pleumartin, Saint Pierre de Maillé et Vicq sur Gartempe.

Pour approuver l'arrêté, les collectivités concernées (Communes et Syndicats)

disposaient d'un délai de trois mois pour se prononcer.

Lors du Comité du 25 septembre, le Syndicat a donné un avis favorable à cet arrêté.

Le 1<sup>er</sup> février 2013, le Préfet du Maine et Loire et le Préfet de la Vienne, considérant que les conditions de majorité étaient réunies, ont publié l'arrêté définitif portant modification du périmètre du Syndicat. Cet arrêté prévoit qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le périmètre du Syndicat sera étendu aux 5 communes qui constituent le SIERG.

## Changement d'images de toutes les structures

Septembre a vu le lancement officiel de la nouvelle image des structures, image porteuse de la synergie du groupe. L'objectif est de donner du sens et de la cohérence au Groupe dans lequel évoluent les 4 structures tout en les rendant plus facilement identifiables.

Notre Groupe doit être vu et reconnu pour ses valeurs : proximité, performance, respect de l'environnement, innovation et citoyenneté, facilitant ainsi de nouveaux partenariats.



## Participation de SERGIES dans la Société S'TILE

Le Comité a approuvé le principe d'une prise de participation de SERGIES dans la société S'TILE, start-up locale développant une nouvelle technologie de fabrication de panneaux photovoltaïques, à hauteur de 100 000 €, répartis à 50/50 entre capital et prêt participatif. Cette contribution dans la recherche et le développement photovoltaïque, illustrée par l'engagement de prise de participation au capital de cette Société, a permis à SERGIES d'obtenir la note maximale et d'être retenue en 2012 à l'appel d'offres photovoltaïque national pour deux projets.

## Prise de participation de SORÉGIES dans la SEML du Bois de la Mothe Chandenier

Le Comité a donné son accord pour la prise de participation de SORÉGIES dans la SEML du Bois de la Mothe Chandenier, SEML d'aménagement du village de vacances Center Parcs qui doit se construire au nord de la Vienne. Le groupe ÉNERGIES VIENNE entend ainsi apporter ses compétences dans les choix énergétiques du Center Parcs visant à une utilisation performante des énergies conformément aux objectifs de développement durable, et s'associer au Conseil Général de la Vienne et à la Région Poitou-Charentes dans le cadre d'un projet d'aménagement majeur pour la Vienne.

## LES ENTREPRISES <

## Augmentation du capital de SERGIES

Compte tenu de nouveaux projets portés par SERGIES favorisant son développement, il a été nécessaire d'augmenter ses fonds propres à leur juste niveau afin de faciliter leur réalisation.

Le Comité a donné son accord sur l'augmentation du capital de SERGIES afin de porter son capital social à hauteur de 10 100 010 €. Cette augmentation de capital sera complètement réalisée grâce à un apport en numéraire du Syndicat de 2 975 000 €, en plusieurs tranches.

## Participation de SORÉGIES à l'augmentation du capital D'HYDROCOP SAS

Afin de permettre à la SAS HYDROCOP, société créée en 2011 avec 7 autres Entreprises Locales de Distribution, d'atteindre l'objectif de 25 MW de production hydraulique d'ici 2015, le Comité a autorisé le vote des augmentations de capital lancées au fur et à mesure des investissements à réaliser par HYDROCOP.

## Prise de participation de SORÉGIES et de SERGIES dans la SEML VENDÉE ÉNERGIE créée par le SYDEV

Le Comité a voté la prise de participation de SERGIES (à hauteur de 5 %) et de SORÉGIES (à hauteur de 10 %) dans une société anonyme d'économie mixte locale, ayant succédé à la Régie d'Électricité de VENDÉE, dénommée VENDÉE ÉNERGIE et créée par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SyDEV), sur le modèle de ce qui existe déjà dans la Vienne avec SERGIES.

Cette société a pour vocation à gérer l'activité liée à l'aménagement et l'exploitation des installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables telles que l'éolien, le solaire ou encore la méthanisation et la cogénération. Ce nouveau partenariat permettra à SERGIES de déployer son potentiel de production tout en diversifiant l'origine de la production d'électricité utilisée par SORÉGIES.

# LES CHIFFRES

## SITUATION DE LA CLIENTÈLE ET VENTE D'ÉNERGIE AU 31.12.2012 :

### ÉLECTRICITÉ 141 318 clients desservis - 1 246 845 kWh

- Tarif Bleu basse tension Puissance ≤ 36 kVA  
139 054 clients - 827 441 kWh
- Tarif Jaune basse tension Puissance souscrite >36 kVA et < 250 kVA  
1 611 clients - 131 391 kWh
- Tarif Vert haute tension A Puissance souscrite ≥ 250 kVA ou offre éligible  
653 clients - 288 013 kWh

### GAZ 7 129 clients - 174 159 kWh

- Propane : 2 203 clients - 66 261 kWh
- Naturel : 4 926 clients - 107 898 kWh

On constate une légère augmentation du nombre de clients et une stabilité du niveau de consommation électrique.

La consommation de gaz augmente de 13,24 % pour le gaz propane et de 26,20 % pour le gaz naturel.

## SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX COMMUNES

### 913 subventions - 1 719 221,54 €

- Eclairage public (EP)  
885 subventions - 1 574 455,95 €\*  
• Raccordements électriques  
22 subventions - 114 373,09 €  
• Raccordements gaz  
5 subventions - 29 172,50 €  
• Zone de Développement de l'Eolien  
1 subvention - 1 220,00 €

\* Dont subventions liées à la campagne de normalisation des lampes à vapeur de mercure : 1 100 000 €

## CARACTÉRISTIQUES DES RÉSEAUX AU 31 / 12 / 2012

### RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

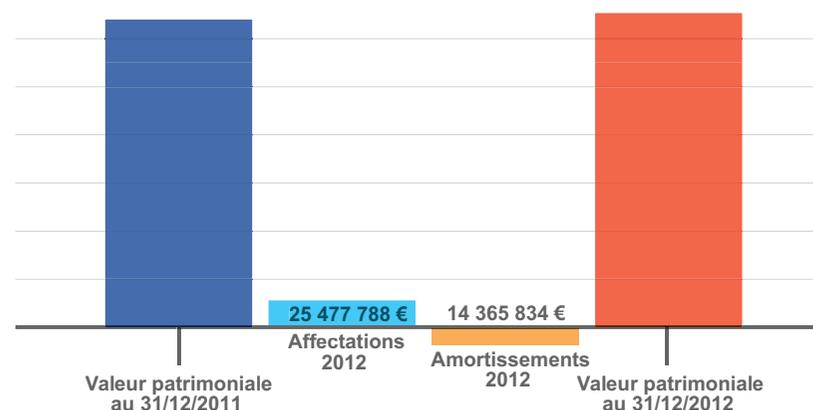
Lignes HTB 90kV :	50 km
Lignes HTA 20kV aérien :	5 641 km
Lignes HTA 20kV souterrain :	1 507 km
<b>Total lignes HTA 20 kV :</b>	<b>7 148 km</b>
Lignes BT aérien (nu compris) :	3 225 km
Lignes BT façades :	46 km
Lignes BT souterrain :	1 370 km
<b>Total lignes BT :</b>	<b>4 641 km</b>

**TOTAL :** 11 839 km  
(dont 24,3 % en souterrain)

### RÉSEAUX GAZ

<b>Gaz naturel :</b>
Réseau MPB 4 bar : 259 km
Réseau MPC 8 bar : 38 km
<b>Gaz Propane :</b>
Réseau MPB 1,5 bar : 135 km pour 173 îlots

## PATRIMOINE ÉLECTRICITÉ, GAZ, TÉLÉDISTRIBUTION CABLE ET CPL





## TRAVAUX 2012

### TRAVAUX ÉLECTRICITÉ : **29 697 668 € TTC**

#### PROGRAMMES DU COMPTE D'AFFECTION SPÉCIALE FACE

Le COMPTE D'AFFECTION SPÉCIALE « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale (CAS FACE) participe au financement des programmes d'électrification à hauteur de 80 %, le Syndicat finance la part restante.

**Renforcement - Extension :** travaux de renforcement des départs « mal alimentés » du réseau BT en contrainte de chute de tension ou d'intensité.

**4 278 000 € TTC**

**Sécurisation fils nus et fils nus faible section :** travaux permettant de résorber les parties de réseaux BT en fils nus, en priorité celles présentant le plus grand risque de défaillance en ces d'intempéries.

**515 400 € TTC**

**Enfouissement :** travaux de dissimulation du réseau Basse Tension pour des raisons esthétiques. Il s'agit principalement d'enfouissement des réseaux.

**795 300 € TTC**

#### PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT 50/40/10

Travaux d'enfouissement des réseaux avec participation des communes à hauteur de 50 % du montant des travaux, du Syndicat de 40 % et de SRD de 10 %.

**1 148 160 € TTC**

#### PROGRAMME EFFACEMENT SYNDICAT

Travaux destinés aux communes rurales qui n'ont pas pu bénéficier d'opération d'effacement d'ouvrages électriques subventionnées par le CAS-FACE.

**239 200 € TTC**

#### PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT ET D'ENFOUISSEMENT HTA

Travaux destinés à financer un programme de renouvellement et d'enfouissement HTA avec une participation du Syndicat de et de SRD.

**8 282 300 € TTC**

#### PROGRAMMES AUTOFINANCES PAR SRD

**14 439 308 € TTC**

Tranche 1 - Travaux de réseaux	1 136 200 €
Tranche 2 - Organes de manœuvre télécommandés	287 040 €
Tranche 3 - Travaux dans les postes sources	1 196 000 €
Tranche 4 - Raccordement des clients avec travaux de réseaux (dont 8 123 k€ HT liés aux déplacements de réseaux dans le cadre des travaux de la Ligne LGV)	7 837 388 €
Tranche 5 - Branchements	2 146 820 €
Tranche 6 - Remplacement transformateurs PCB < 500 ppm	179 400 €
Tranche 7 - Raccordements producteurs	1 656 460 €

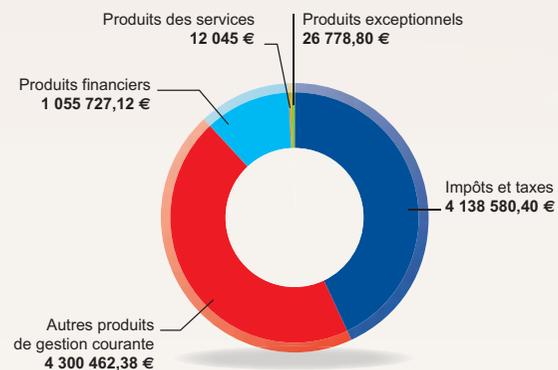
#### TRAVAUX GAZ

**716 500 € TTC**

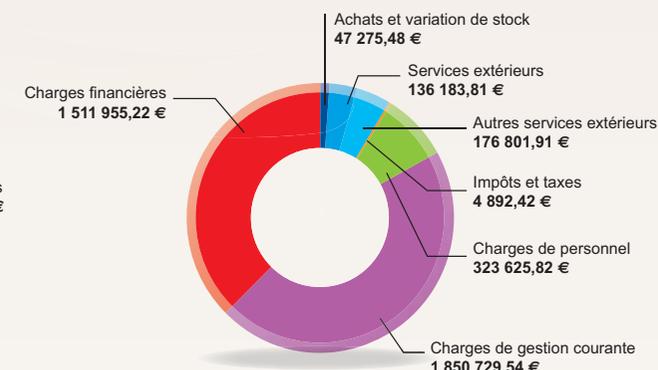
Tranche 1 – Réseaux gaz naturel	561 000 €
Tranche 2 – Travaux dans les lotissements	83 700 €
Tranche 3 – Branchements gaz	71 800 €

# COMPTE ADMINISTRATIF

## SECTION FONCTIONNEMENT



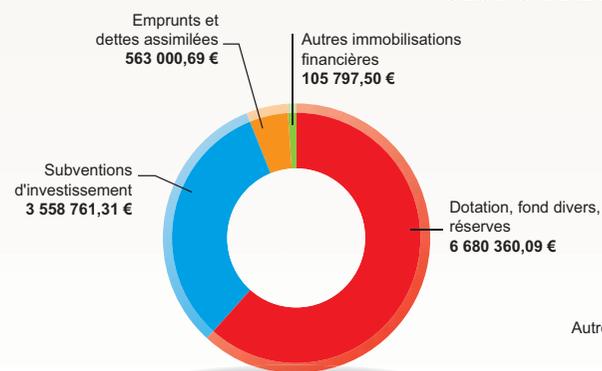
**FONCTIONNEMENT RECETTES**  
9 533 593,70 €



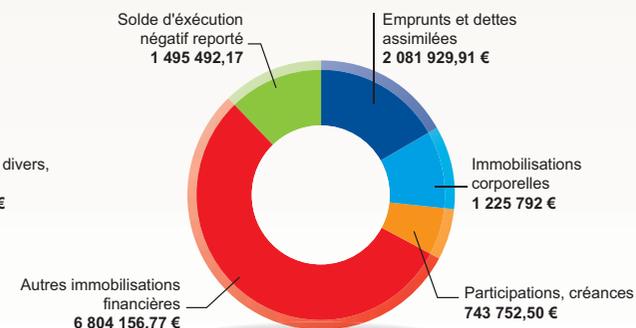
**FONCTIONNEMENT DÉPENSES**  
4 051 464,20 €

**SOLDE DE LA SECTION FONCTIONNEMENT 5 482 129,50 €**

## SECTION INVESTISSEMENT



**INVESTISSEMENT RECETTES**  
10 907 919,59 €



**INVESTISSEMENT DÉPENSES**  
12 351 123,35 €

**SOLDE DE LA SECTION INVESTISSEMENT -1 443 203,76 €**

31/12  
2012

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE**  
4 038 925,74 €

# DEMAIN

## UNE FEUILLE DE ROUTE 2013 RICHE D' ACTIONS À MENER

La feuille de route 2013, comme les années passées, est riche d'actions à mener sous l'égide du Syndicat.

Il conviendra d'apporter aux statuts du Syndicat et aux contrats de concession les mises à jour nécessaires du fait de l'évolution des structures et de la réglementation.

La réflexion est également lancée sur la priorisation des investissements des entreprises, compte tenu de la variété et de la complexité de leurs enjeux. Il sera également nécessaire de réfléchir à l'organisation actuelle du Groupe et à son adéquation aux défis d'un monde de l'énergie en pleine transition.

Enfin, le Syndicat se prépare à accueillir 6 nouvelles communes au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les 5 communes du Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Région de la Gartempe : Angles sur l'Anglin, la Bussière, Pleumartin, Saint Pierre de Maillé et Vicq sur Gartempe, ainsi que la commune de Civray.

Que ces communes soient assurées de notre total engagement à leurs côtés et du plein exercice par le Syndicat de son futur pouvoir concédant sur leurs territoires.





**ÉNERGIES VIENNE**

78 Avenue Jacques Cœur - 86068 Poitiers Cedex 9

Tel. 05 49 44 70 07 - Fax 05 49 44 70 09

[www.energies-vienne.fr](http://www.energies-vienne.fr)